

Réponse – Question n° 2

Pour trouver la réponse, il fallait consulter le site de la [Base documentaire](#) du Ministère des Affaires étrangères puis :

1. – dans l'onglet "Traité, cliquer sur "Accéder à la base",
2. – dans "recherche générale", saisir la date du 30 août 1787, puis cliquer sur "entrée"
3. – la réponse est sur cette page au niveau des "signataires".

C'est donc Armand Marc, Comte de Montmorin Saint-Hérem, ministre et secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères.

Partie(s) ou Signataire(s)	
Signé(e) par la France, le	30/08/1787
Signataire(s) français	Armand Marc comte de Montmorin Saint-Hérem, ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères
Signé par l', le, la, les	France ; Grande-Bretagne
Lieu d'adoption ou de signature	Versailles
Parties	France

Deuxième bonne réponse ?...

BRAVO !